

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 15 MAI 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, 15 mai 2017, à 13 h 30, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3), madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4), monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5) et madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire

Était aussi présente : M^{me} Marie-Claude Loyer, greffière adjointe

La greffière adjointe a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 11 mai 2017, vers 13 h, la soussignée, greffière adjointe, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE LUNDI 15 MAI 2017 à 13 h 30, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

Moment de réflexion

Points à traiter lors de la séance extraordinaire:

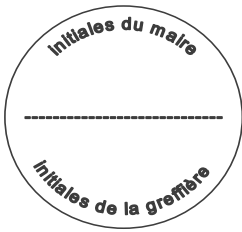
- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2017-179)
- 2° Dépôt du certificat du greffier (art. 555 LERM) – Règlements d'emprunts numéros 631, 632, 633, 634, 635
- 3° Avis de motion – règlement amendant le règlement numéro 629 sur la tarification des services (2017)
- 4° Représentation du maire – souper dans le cadre du Tournoi de golf de la Fondation prévention suicide les Deux Rives
- 5° Nomination du comité de direction par intérim

Période de questions – (règlements n^{os} 2 et 59)

Clôture de la séance à _____

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville
Ce 12^e jour du mois de mai 2017

Marie-Claude Loyer
Greffière adjointe



SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	en main propre le 12 mai 2017
André Lamy	au domicile le 12 mai 2017
Jean-Pierre Gélinas	au domicile le 12 mai 2017
Charles Fréchette	au domicile le 12 mai 2017
Françoise Hogue Plante	au domicile le 12 mai 2017
Gilles A. Lessard	au domicile le 12 mai 2017
Murielle Bergeron Milette	au domicile le 12 mai 2017

2017-179

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MURIELLE BERGERON MILETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 15 mai 2017 tel que présenté.

2017-180

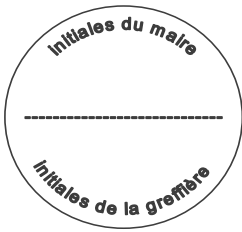
DÉPÔT DU CERTIFICAT DU GREFFIER (ART. 555 LERM) – RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS NUMÉROS 631, 632, 633, 634, 635

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 555 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, la greffière adjointe dépose le certificat indiquant le nombre total de personnes habiles à voter et attestant des résultats de la procédure d'enregistrement, tel que déposé et lu par la greffière adjointe lors de la présente séance, lequel est joint **en annexe** pour faire partie intégrante de la présente résolution, des règlements suivants :

- Règlement numéro 631 décrétant une dépense de 823 016 \$ et un emprunt de 617 262 \$ pour des travaux de réfection d'une partie de l'avenue Royale;
- Règlement numéro 632 décrétant une dépense de 229 917 \$ et un emprunt de 172 437 \$ pour des travaux de réfection et/ou de reconstruction de trois ponceaux chemin du Golf et Rang des Gravel;
- Règlement numéro 633 décrétant une dépense de 448 630 \$ et un emprunt de 336 473 \$ pour des travaux de réfection d'une partie de la rue Saint-Marc (anciennement Rang Barthélemy);
- Règlement numéro 634 décrétant une dépense de 105 315 \$ et un emprunt de 78 986 \$ pour des travaux de réfection et/ou de reconstruction de quatre ponceaux sur une partie de l'avenue Royale;
- Règlement numéro 635 décrétant une dépense de 4 269 361 \$ et un emprunt de 4 269 361 \$ pour des travaux de réfection d'une partie des rues Saint-Jacques et Saint-Charles;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil acceptent le dépôt du certificat indiquant le



nombre total de personnes habiles à voter et attestant des résultats de la procédure d'enregistrement des règlements 631, 632, 633, 634 et 635, tel que déposé et lu par la greffière adjointe lors de la présente séance.

2017-181

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 629 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES (2017)

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Gilles A. Lessard qu'il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement amendant le règlement numéro 629 sur la tarification des services (2017).

2017-182

REPRÉSENTATION DU MAIRE – SOUPER DANS LE CADRE DU TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION PRÉVENTION SUICIDE LES DEUX RIVES

CONSIDÉRANT que la Fondation prévention suicide Les Deux Rives organise un tournoi de golf bénéfique qui aura lieu le 25 mai 2017 au Club de golf Ki-8-Eb;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE GÉLINAS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que monsieur Yvon Deshaies soit autorisé à participer au souper dans le cadre de ce tournoi de golf organisé par la Fondation prévention suicide Les Deux Rives, le 25 mai 2017 au Club de golf Ki-8-Eb et que toutes les dépenses relatives à cette activité lui soient remboursées sur production des pièces justificatives.

2017-183

NOMINATION DU COMITÉ DE DIRECTION PAR INTÉRIM

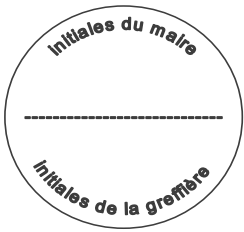
CONSIDÉRANT que monsieur Alain Halley a quitté ses fonctions de directeur général et greffier adjoint le 9 mai 2017 et que le processus d'embauche à l'externe pour combler ce poste se déroulera au cours des prochains mois;

CONSIDÉRANT que pour assurer l'intérim pendant cette période jusqu'à ce que le poste de directeur général/directrice générale soit comblé, le conseil municipal fait le choix de créer un comité de direction composé de toutes les directrices et tous les directeurs de services;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHARLES FRÉCHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

DE NOMMER un comité de direction pour assurer l'intérim pendant le processus d'embauche du poste de directeur général/directrice générale composé de : Marie-Claude Loyer, trésorière; Maude-Andrée Pelletier, greffière; René Boilard, directeur du Service des travaux publics; Louise Carpentier, directrice du Service de l'urbanisme et Marcel Lupien, directeur du Service sécurité incendie et le ou la directrice du Service des loisirs et de la culture qui sera en poste pendant la période d'intérim;



QUE chaque directrice/directeur de service demeure responsable de son champs d'activité respectif et que les responsabilités qui étaient assumées exclusivement par le directeur général, telle la gestion des ressources humaines, seront assumées par Marie-Claude Loyer, trésorière, pendant la période d'intérim;

QUE madame Marie-Claude Loyer soit nommée présidente du comité de direction et madame Maude-Andrée Pelletier soit nommée la coordonnatrice;

QUE la mission du comité de direction sera d'assurer le suivi des décisions du conseil municipal et de coordonner l'ensemble des activités municipales pour la période de l'intérim;

QUE le comité de direction devra se rencontrer hebdomadairement et la coordonnatrice devra faire rapport au conseil municipal;

QUE le comité de direction sera aboli à la date d'embauche du directeur général/directrice générale.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 13 h 46.

YVON DESHAIES
MAIRE

MARIE-CLAUDE LOYER
GREFFIÈRE ADJOINTE